

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4141)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 131

présenté par

M. Mamère, Mme Abeille, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Coronado,  
Mme Duflot, M. Noguès, M. Roumégas et Mme Sas

-----

### ARTICLE 19 NONIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet emploi d'appoint est ambigu et ne semble pas répondre à un besoin immédiat de la société. A cet égard, on pourrait supposer qu'il correspond alors un double objectif : faire sortir les signataires d'un tel contrat des chiffres du chômage et permettre à des entreprises de disposer d'une main d'œuvre flexible et précaire.

Cela traduit une conception du monde du travail surannée, basée sur la vulnérabilité des jeunes sur le marché de l'emploi. Or nous pensons que c'est seulement par la stabilité par la confiance et par des relations interpersonnelles au travail saines que l'entrée dans le monde professionnel peut être réussie.